

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE COMÉDIEN.NE

Année 3 - Alternance

Objectifs

La dernière année du Diplôme National Supérieur de Comédien permet aux apprenti.es

- d'appréhender le métier de comédien.nes dans toutes ses dimensions : création, médiation, projet de territoire
- de créer des liens privilégiés entre apprenti.es et les structures accueillantes
- de faciliter la professionnalisation des jeunes diplômé.es en développant leur connaissance des réalités de leur métier.

Informations pratiques

durée : **1 an de septembre à juin**

volume de travail : **985 heures par an : 650 heures en entreprise et 335 heures en formation**

UE 1 - Interprétation

UE 2 - Formation artistique

UE 3 - Études critiques

UE 4 - Parcours professionnel

frais d'inscription : **gratuit**

coût de la formation : **25 000 €**

Les élèves sont également inscrites à l'**Université Jean Monnet de Saint-Étienne** et l'**École normale supérieure de Lyon**.

Parcours : Iels sont inscrites en **Licence d'Arts du spectacle mention « parcours Art dramatique »**. Les élèves déjà titulaires d'une licence d'Études théâtrales s'inscrivent en **Master Lettres modernes « parcours Art dramatique. »** Les élèves titulaires d'un Master d'Études théâtrales sont dispensé.es de l'inscription à l'université.

Lieu : **École de la Comédie – Place Jean Dasté - 42000 Saint-Étienne**

Accessibilité : **nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements et un matériel adapté peuvent être prévus.**

Pour tout besoin ou demande, vous pouvez contacter **Séverine Berger - chargée d'administration, de la vie scolaire et référente handicap : adminecole@lacomedie.fr**

Contacts : **chargée de la scolarité : Valérie Borgy – ecole1@lacomedie.fr**



Méthodes et moyens pédagogiques

Les intervenant.es de l'École sont tous.tes des artistes professionnel.les en activité. L'École dispose de studios de répétition et d'un accès aux plateaux professionnels de La Comédie - CDN. L'École de la Comédie étant au cœur du CDN, les élèves bénéficient d'un parcours du spectateur privilégié permettant d'assister à l'ensemble des spectacles programmés par La Comédie de Saint-Étienne

Diplôme délivré

Les étudiant.es sont évalué.es en contrôle continu. En fonction de leurs résultats, iels sont diplômé.es du DNSPC. Parallèlement, l'Université Jean Monnet leur accorde une Licence Arts du spectacle mention « parcours Art dramatique » ou un Master Lettres modernes « parcours Art dramatique » en fonction de leur parcours.

Et après

L'artiste interprète peut être amené à travailler dans le secteur du spectacle vivant public, du cinéma, de la radio et du théâtre privé.

Les métiers rattachés à la formation :

- interprète dans le spectacle vivant
- interprète au cinéma
- interprète en fiction radiophonique
- artiste intervenant

Conditions d'admission

La troisième année étant la dernière année du cursus de la formation dispensée à l'École de la Comédie, l'accès aux personnes n'ayant pas suivi les deux premières années de formation est conditionné par le désistement d'un.e étudiant.e à l'École. Dans ce cas les candidat.es doivent constituer un dossier d'admission, étudié par une commission interne qui décide de l'admission du/de la candidat.e en 3^{ème} année.

Pré-requis et modalité d'accès :

- être âgé entre 20 et 28 ans
- pouvoir attester de 120 crédits ECTS du DNSPC ou équivalent
- cv et lettre de motivation

Calendrier :

- prochaine rentrée : septembre 2023
 - date limite d'inscription : juin 2023
 - sur demande à ecole1@lacomedie.fr
-